



9

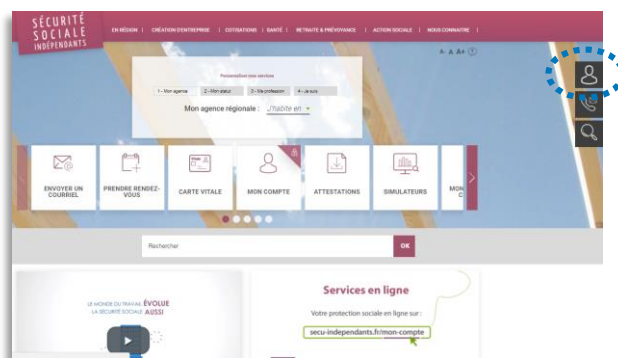
Je demande un délai de paiement par anticipation

VOUS POUVEZ DEMANDER EN LIGNE UN DÉLAI DE PAIEMENT POUR ANTICIPER LES PROCHAINES ÉCHÉANCES !

1

CONNECTEZ-VOUS SUR WWW.SECU-INDEPENDANTS.FR

En page d'accueil, cliquez sur l'icône « Mon compte », à droite



2

IDENTIFIEZ-VOUS POUR ACCÉDER À VOTRE COMPTE

En page d'accueil, cliquez sur l'icône « Mon compte », à droite



3

CLIQUEZ SUR LA RUBRIQUE « MES COTISATIONS » PUIS SUR « DÉLAIS DE PAIEMENT »

Puis sélectionnez « Effectuer une nouvelle demande de délai »





9

Je demande un délai de paiement par anticipation

4

COCHEZ LA CASE « DÉLAI PAR ANTICIPATION »

5

RENSEIGNEZ TOUS LES CHAMPS DU FORMULAIRE

- Nombre d'échéances de paiement
- Coordonnées bancaires
- Date de la première échéance
- Circonstances de la demande

Puis cliquez sur « Etape suivante »

6

VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS PRÉSENTES SUR L'ÉCHÉANCIER

Si la proposition d'échéancier ne vous convient pas, vous pouvez modifier les montants des échéances et cliquer sur « Recalculer »

Puis cliquez sur « Valider » pour confirmer

7

IMPRIMEZ, SIGNEZ ET RENVOYEZ VOTRE AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Adressez le courrier à l'Urssaf de votre région, assorti d'un RIB

N° de l'échéance	Date de l'échéance	Montant de l'échéance
1	08/11/2014	200 €
2	08/12/2014	100 €
3	08/01/2015	635 €
Total		935,00 €

+ À savoir

La demande de délai de paiement par anticipation porte sur les cotisations calculées et non appelées. Vous serez prévenu par courriel, dans un délai de 15 jours, de la mise à disposition de la notification d'accord ou de refus sur votre compte.

Retrouvez les coordonnées des Urssaf sur <https://www.secu-independentants.fr/coordonnees/>

Avec le service « Mon compte » sur www.secu-independentants.fr/mon-compte faites gagner du temps à votre entreprise !